

COVID-19

redaction@sonapresse.com

Tout doucement vers les 2 000 cas

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

NOTRE pays pourrait franchir la barre des 2 000 cas testés positifs au Covid-19 dans peu de temps. C'est du moins ce que démontre la cartographie de la situation épidémiologique que nous dresse quotidiennement le Comité de pilotage (Copil) du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus. Une semaine après qu'on a passé la barre de 1 000 personnes atteintes, le pays compte déjà plus de 500 nouveaux malades. Une augmentation exponentielle qui découle des dépistages effectués dans les centres retenus dans le cadre de la riposte.

Dans sa traditionnelle communication du mercredi 20 mai, le porte-parole du Copil, Guy Patrick Obiang Ndong, annonçait que le Gabon compte désormais plus de 1 500 cas testés positifs au nouveau coronavirus. Avec six provinces désormais touchées, dont celle de l'Ogooué-Lolo, qui vient de s'ajouter à la liste, l'épidémie se propage à grande vitesse sur notre territoire. Une situation pour le moins inquiétante qui devrait alerter les équipes en charge de la surveillance épidémiologique quant à leur modus operandi. Avec plus de 300 personnes atteintes par la maladie dans la seule province du Haut-Ogooué, cette région est désormais considérée comme le deuxième grand foyer de propagation du nouveau coronavirus au Gabon.

Il importe aussi de relever la baisse du nombre de prélèvements journaliers. Si les chiffres de ces deux derniers jours ont connu une nette régression, Dr Guy Patrick Obiang Ndong pointe du doigt la diminution des dépistages, qui pourrait être la résultante des informations véhiculées sur les réseaux sociaux. En somme, cette baisse peut être liée à toutes ces informations peu rassurantes autour de la fiabilité des tests PCR dans plusieurs pays dont le Canada, l'Espagne et même la Tanzanie.

Photo: Copil L'Union

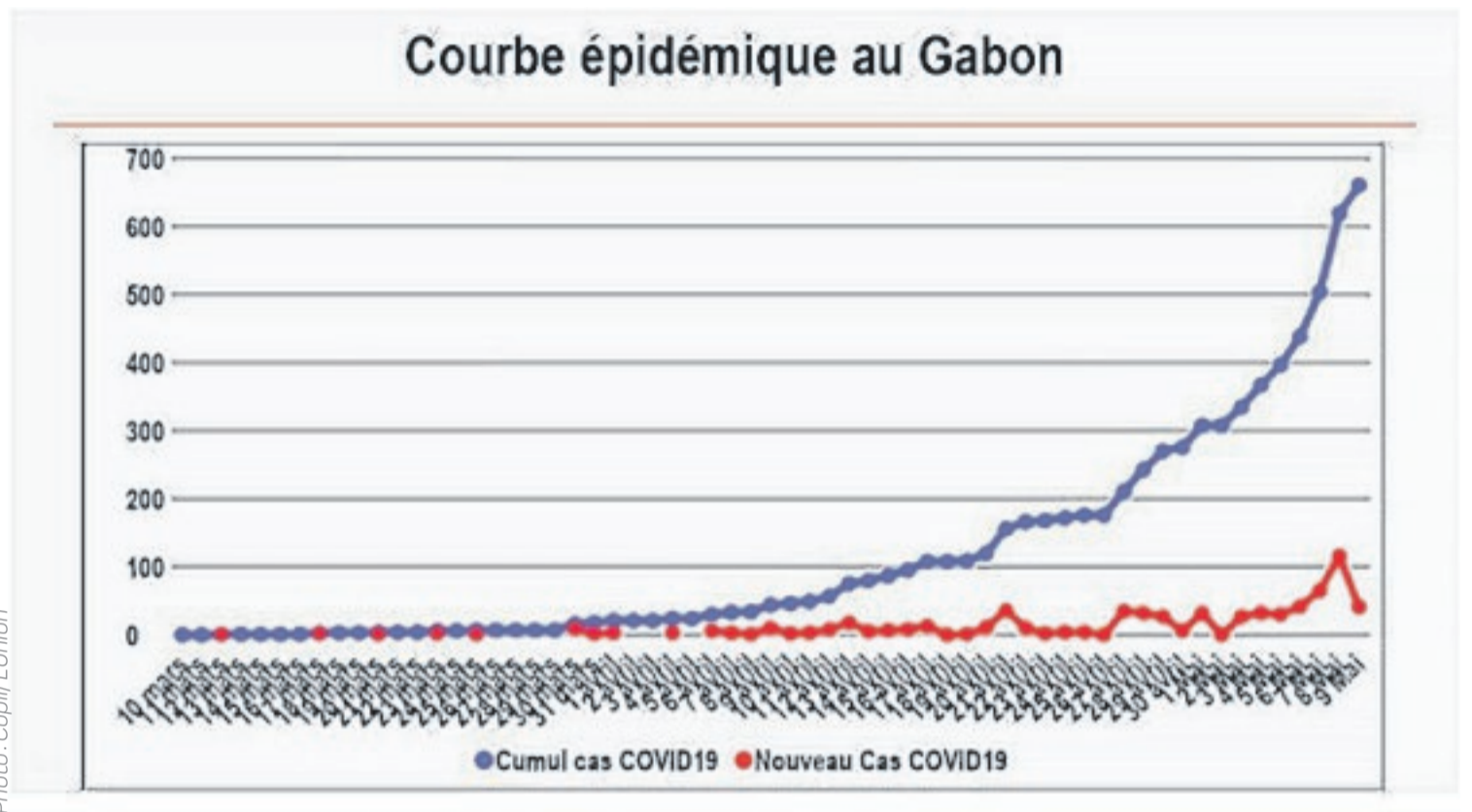


Schéma de la progression de la pandémie sur notre sol.

Les asymptomatiques désormais traités en ambulatoire

Prissilia M MOUITY
Libreville/Gabon

UN grand nombre de cas testés positifs au Covid-19 au Gabon seraient des patients asymptomatiques. C'est-à-dire qu'ils ne présentent aucun signe de la maladie et peuvent guérir spontanément ou en traitement ambulatoire. Il se trouve aujourd'hui que les multiples porteurs sains internés dans les hôpitaux soulèvent le problème de capacité d'accueil et, surtout, l'urgence de décongestionner ces établissements sanitaires.

Dans l'optique d'optimiser la riposte contre le nouveau coronavirus, mais surtout de remédier à cette situation, le Comité de pilotage (Copil) du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus prévoit donc de désengorger les structures sanitaires qui accueillent cette caté-

gorie de malades. Les patients sains seront désormais suivis en traitement ambulatoire.

À cet effet, vingt centres de traitement ambulatoire intégrés pour la prise en charge de ces patients et ceux dits pauci-symptomatiques ont été mis en place lundi dernier par les plus hautes autorités, afin de libérer les hôpitaux. Cette nouvelle stratégie de riposte basée sur la prise en charge de proximité va permettre aux populations de bénéficier des soins de santé dans les centres de santé où les attendent des spécialistes formés dans la prise en charge des cas Covid-19.

Dans ces centres de traitement ambulatoire, tout patient testé positif au Covid-19, mais porteur sain, " recevra à l'issue du dépistage, un kit composé du protocole, qui est hydroxychloroquine et azithromycine, du zinc et de la vitamine C, et peut-être aussi le médicament lié à sa comorbidité.



Photo: DR

Tout patient aura un package qui lui permet d'être isolé chez lui avec des masques", indiquait il y a quelques jours dans un entretien accordé à l'Union, le Pr Romain Tchoua, coordonnateur technique du Copil.

La médecine est ambulatoire et pas seulement hospitalière, selon les autorités sanitaires. Le traitement ambulatoire prévu par le Copil est intéressant, d'autant que les porteurs sains s'isolent chez eux et n'occupent plus les mêmes espaces que les patients atteints de formes plus graves du coronavirus.

Toutefois, le confinement des cas légers du Covid-19 dans leurs domiciles soulève d'autres questions. Renvoyer les personnes asymptomatiques chez elles ne favorisera-t-il pas de nouvelles contaminations? Comment le Copil s'assurera-t-il du respect du confinement par les patients traités en ambulatoire?

Même si le Copil prévoit des masques pour le suivi de ces malades, il reste que, une fois chez eux, les porteurs sains sont contagieux et peuvent constituer un danger pour leur environnement immédiat.